

politique des transports dans la Vallée du Rhône et l'arc languedocien

**Réunion des acteurs
pour la préparation du débat public**

Avignon – 24 février 2006

Philippe Marzolf

Président

Philippe Bovy

Professeur de mobilité
des personnes

Dominique Bourg

Dir. du Centre de
recherches sur le
développement durable

Anne Devailly

Journaliste
indépendante

Noel Lebel

Ancien directeur de la
DATAR

Claude Leroi

Pdt de Chambre de
commerce et d'industrie

Paul Vialatte

Juriste spécialisé en
environnement et
urbanisme

Le débat public - La CNDP / La CPDP

● La Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

- Autorité administrative indépendante
- Créée par la loi relative à la « démocratie de proximité » (février 2002)
- Pour « veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou des options générales en matière d'environnement ou d'aménagement »

● La Commission Particulière du Débat Public (CPDP)

- Chargée de l'organisation et de l'animation du débat public
- Un président, six membres, un bureau d'accueil à Avignon
- Un engagement au travers d'un code éthique et déontologique : **indépendance** et **neutralité** (pas d'avis sur le projet)
- Un rôle de facilitateur et de mémoire du débat public

Le débat public

● Les objectifs visés

- La diffusion d'une information complète et transparente sur la problématique
- Une participation active et un dialogue constructif
 - **Pour éclairer l'Etat sur les orientations et les mesures d'une politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien**

● Les principes

- Transparence
- Équivalence
- Argumentation
- Symétrie

● Les suites du débat

- Publication du compte rendu par le Président de la CPDP et du bilan par le Président de la CNDP (fin septembre)
- Publication de la décision de l'Etat (fin décembre)

Synthèse des contributions des acteurs

- **Un consensus sur les besoins :**

- Exhaustivité et objectivité de l'information
- Facilité d'accès aux études
- Eclairage sur le financement des projets du CIADT
- Solutions claires et chiffrées
- Rappel des textes officiels français et européens

- **Demande d'un dossier support pédagogique, incluant cartes et schémas**

- **Un consensus sur la nécessité d'aborder des thèmes corollaires :**

- Outre les transports, le débat public devra aborder :
 - L'économie
 - L'aménagement du territoire
 - La protection de l'environnement

- **Les acteurs demandent à l'Etat de s'engager sur des actions concrètes**

Synthèse des contributions des acteurs

- **Un consensus sur le traitement géographique du débat**
 - Nécessité de présenter la dimension européenne de la problématique
 - En France, étendre ce cadre géographique en tenant compte :
 - du Nord de Lyon,
 - de l'arc méditerranéen,
 - des traversées alpines,
 - de l'axe Atlantique / Méditerranée
 - Traiter de problématiques territoriales particulières
 - désenclavement de l'Ardèche ;
 - desserte du piémont ;
 - aire urbaine de Lyon, etc.

Synthèse des contributions des acteurs

● Les acteurs expriment également des craintes

- Ne pas aborder le débat que sous l'angle du transport routier : aborder tous les modes de transport à égalité
- Ne pas faire du débat public un débat d'experts :
 - Implication des élus
 - Participation des étudiants

● La conduite du débat

- Quelle suite véritable lui sera donnée ?
- Craintes relatives au respect du principe d'équivalence :
 - Les acteurs demandent de nombreuses réunions
 - Risque de donner une place trop importante au public et aux associations
 - Comment prendre en compte les usagers ne résidant pas sur le territoire du débat ?
- Diffusion de l'information
 - Fortes attentes vis-à-vis du site Internet
 - Nombreuses propositions de relayer l'information

L'Etat, commanditaire du débat public

- Co-saisine de la CNDP par deux Ministères :
 - Le Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer
 - Le Ministère de l'écologie et du développement durable
- Élaboration d'un « dossier support » à soumettre au débat
- Contribution active au débat public
- Décision à prendre à l'issue du débat

Les publics concernés

- Les usagers actuels des transports de la vallée du Rhône et l'arc languedocien : particuliers, entreprises, touristes ...
- Les collectivités territoriales et chambres consulaires des 3 régions en charge de l'aménagement, du développement et des transports
- Les professionnels du transport : plateformes logistiques, transporteurs, chargeurs, bateliers...
- Les associations d'usagers, de riverains et de défense de l'environnement concernées par les infrastructures existantes ou en projet
- Le public intéressé par les aspects économiques, sociaux, environnementaux de la problématique des transports ou par le débat public

Les questions du débat public : une problématique générale

- **La perception du fonctionnement actuel et futur du système de transports, en termes de qualité de service et d'impact environnemental**
- **Les orientations souhaitables pour améliorer les transports, dans le cadre des 3 composantes du développement durable et des projets de développement des territoires**
- **L'acceptabilité locale d'une trentaine de mesures regroupées en 6 familles proposées par l'Etat :**
 - Le développement des infrastructures routières
 - Le progrès technologique soutenu
 - La régulation de l'existant
 - Le développement des modes de transport ferroviaire, fluvial et maritime
 - La maîtrise de la mobilité routière
 - La modification des comportements

Moyens de diffusion de l'information

- **Le journal du débat (4 numéros) : le journal n°1 encarté dans le supplément TV Magazine des grands quotidiens des 3 régions**
- **Tractage** (péages, gares, aéroports, collectivités)
- **Affiches et expositions itinérantes** (mairies, conseil généraux, régionaux, préfectures...)
- **Site Internet : www.debatpublic-transport-vral.org**
- **Numéro Vert : 0800 770 412**
- **Accueil dans les locaux de la CPDP à Avignon**
- **Acteurs relais de l'information**

Les médias associés à l'information du public

- **Trois conférences de presse** à Marseille, Montpellier et Lyon
- **Partenariat avec 4 grands quotidiens régionaux** avec un sondage réalisé par l'IFOP
- **Sollicitation des publications des collectivités** régionales et départementales
- **Relais des radios** France Bleu et Radio Trafic
- **TV régionales**

Les moyens de participation

- **Plus de 30 réunions publiques**
- **Le Système Questions-Réponses** (Internet, courrier, réunions publiques)
- **Forum sur Internet**
- **Contributions écrites et cahiers d'acteurs**
- **L'atelier citoyen :**
 - Un groupe de 15 citoyens représentant la diversité des 3 régions
 - 3 week-ends de formation
 - Une audition citoyenne le 22 et 23 avril à Avignon
 - Un avis et des recommandations remis à la CPDP et diffusé sous forme d'un cahier d'acteur

Une trentaine de réunions publiques d'avril à juillet

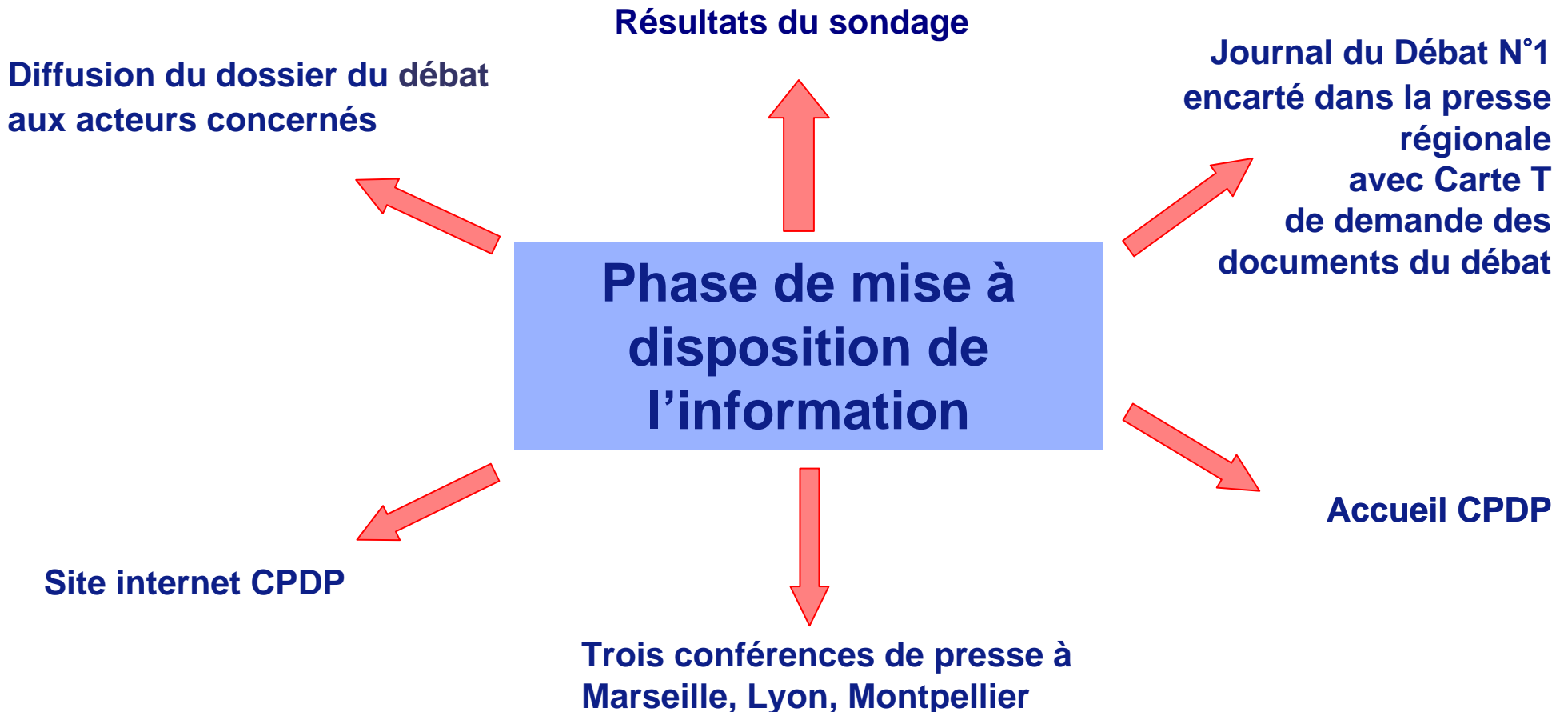
- **Une réunion d'ouverture** à Avignon en présence des Ministres Nelly Olin et Dominique Perben
- **Trois réunions de lancement** à Marseille, Lyon et Montpellier
- **Dix réunions thématiques** pour éclairer les grands enjeux du débat :
 - *Offre et demande de transports (Valence)*
 - *Transports et développement des territoires (Marseille, Lyon, Montpellier)*
 - *Transports et enjeux globaux d'environnement (Lyon)*
 - *Transports et enjeux locaux d'environnement (Montpellier, Valence)*
 - *Transports et mobilité des marchandises (Avignon)*
 - *Transports et mobilité des personnes (Nîmes)*
 - *Politique des transports : synthèse des réunions thématiques (Avignon)*

Une trentaine de réunions publiques d'avril à juillet (suite)

- **Trois auditions publiques** pour entendre individuellement les acteurs et le grand public (Marseille, Lyon, Montpellier)
- **Treize réunions territoriales** pour débattre de l'acceptabilité locale des mesures proposées :
 - Perpignan
 - Sète
 - Montpellier
 - Alès
 - Avignon
 - Marseille
 - Mende
 - Privas
 - Lyon
 - Valence
 - Saint-Etienne
 - Narbonne
 - Grenoble
- **Une réunion de clôture** à Avignon pour présenter les premiers enseignements et les suites du débat

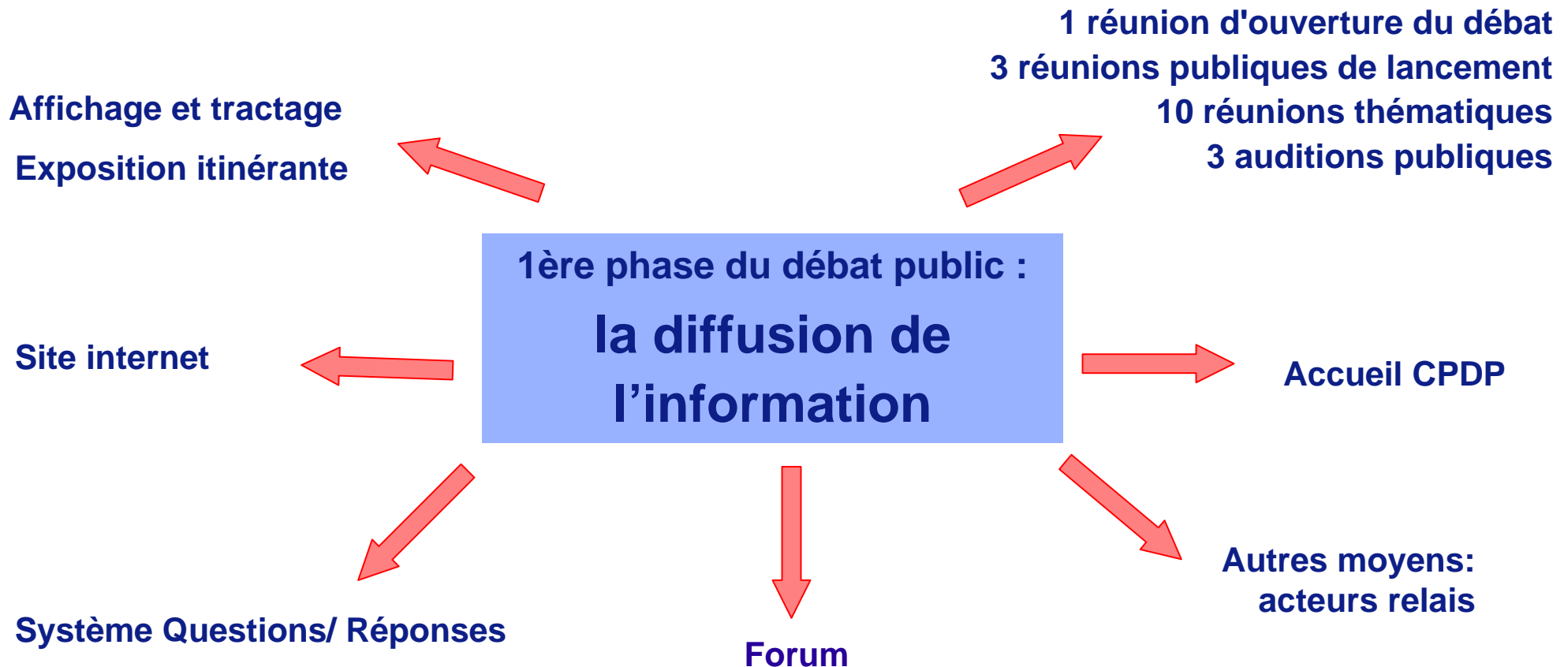
Le calendrier prévisionnel : 27 mars – 26 juillet

Mars



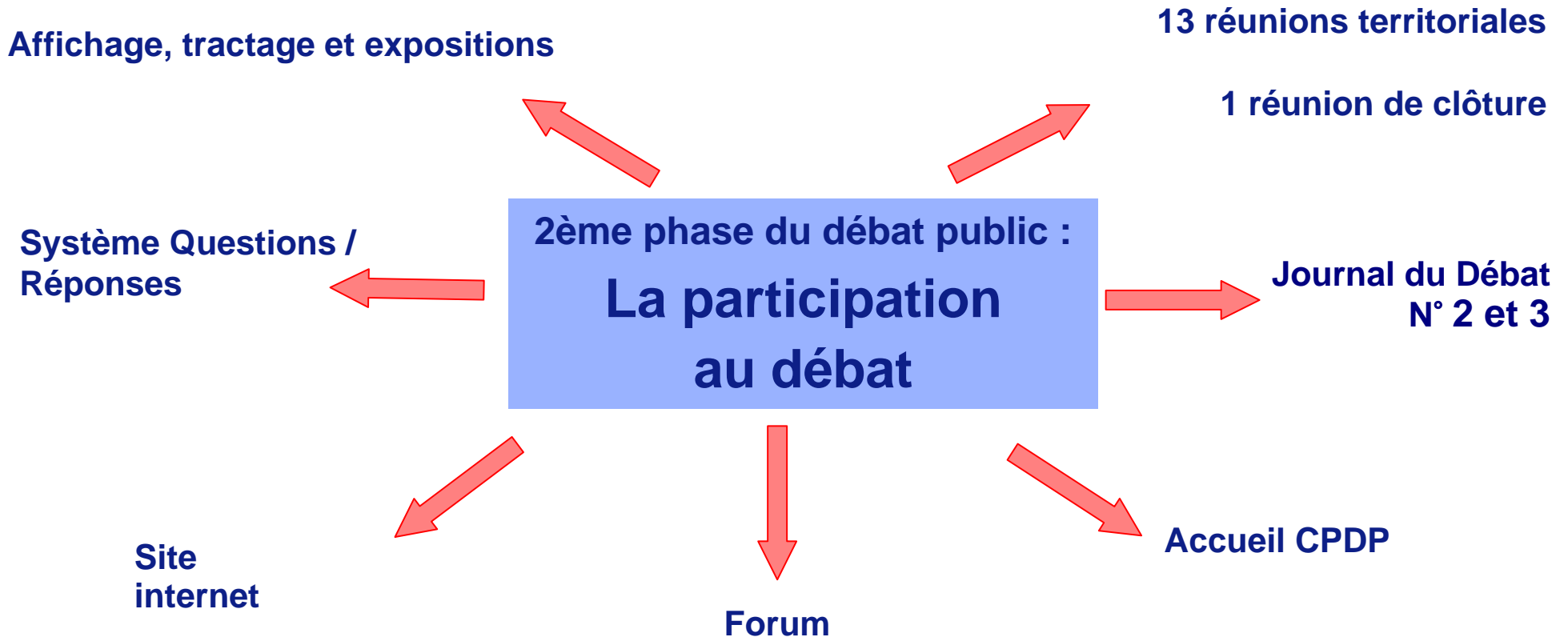
Le calendrier prévisionnel du débat public

Avril – Mai



Le calendrier prévisionnel du débat public

Juin – fin juillet



politique des transports dans la Vallée du Rhône et l'arc languedocien

**Réunion des acteurs
pour la préparation du débat public**

Avignon – 24 février 2006